

*Université de Fribourg
Institut de Pédagogie Curative*

ANALYSE DE CONVERSATIONS ENTRE DES ADULTES HANDICAPÉS MENTAUX

[ANALYSIS OF CONVERSATIONAL SKILLS BETWEEN MENTALLY RETARDED ADULTS]

JEAN-LUC LAMBERT & FRANÇOISE LAMBERT-BOITE

An analysis of the communicative performances of twenty mentally retarded adults engaged in discourse with their peers was conducted. Various linguistic measures were recorded including formal aspects of language, turn-taking, topic selection and role relationships along dimensions of dominance-submission. Results indicated that the retarded adults, despite of severe formal limitations, were capable of developing true conversations by the use of turn-taking, the introduction of new topics and the expression of control. The types and the frequencies of strategies expressed differed across subjects. These findings are discussed in terms of their clinical implications.

Le développement des travaux de psycholinguistique en matière de handicap mental connaît un essor remarquable depuis plusieurs années (cf. Rondal, Lambert et Chipman, 1982). Il faut signaler toutefois que ce développement est loin d'être homogène en ce qui concerne les différentes composantes du système linguistique et les catégories de sujets handicapés mentaux étudiées. Plus précisément, nos connaissances présentent des lacunes importantes lorsque l'on considère les capacités communicatives des adultes handicapés mentaux. Une analyse exhaustive de la littérature témoigne de cette situation dans la mesure où l'on relève moins de dix articles centrés sur ce thème. Bedrosian & Prutting (1978) fournissent une description spécifique de deux aspects des performances communicatives d'adultes retardés mentaux dans leurs milieux de vie habituels. Ces adultes — au nombre de quatre et âgés en moyenne de 25 ans — sont capables d'exprimer les mêmes types de contrôles conversationnels que des adultes non handicapés. Ces contrôles varient en fonction du contexte situationnel et interpersonnel. Plus récemment, Owings et McManus (1980) et Owings, McManus et Sherer (1981) rapportent une étude approfondie des caractéristiques communicatives d'un adulte handicapé mental âgé de 28 ans et présentant un niveau de vocabulaire expressif comparable à celui d'un enfant normal âgé de 5 ans. L'analyse des fonctions communicatives utilisées par ce sujet dans diverses situations montre qu'il est capable d'utiliser les conventions sociales nécessaires pour adapter son langage à l'interlocuteur et au contexte. Rondal et Lambert (1983) ont conduit une étude portant sur un échantillon de vingt-deux conversations entre des adultes handicapés mentaux et des adultes non handicapés. Ces auteurs insistent sur la nécessité de distinguer entre les aspects formels et fonctionnels du

langage des sujets handicapés. D'une manière générale, les handicapés mentaux utilisent des moyens formels simplifiés pour s'exprimer. La longueur moyenne de leurs productions verbales varie entre des valeurs d'indices égales à 6-7. La moitié seulement de leurs productions sont des phrases grammaticales. En dépit de ces limitations sévères, le langage des adultes handicapés possède une valeur fonctionnelle évidente : il est informatif, il contient une proportion élevée d'informations nouvelles et les thèmes introduits sont traités de manière à permettre la continuité nécessaire des échanges entre les interlocuteurs.

L'intérêt de ces travaux, ayant pour objectif la création d'une «sociolinguistique appliquée» du handicap mental, est double. D'une part, l'étude de la communication chez les adultes handicapés mentaux répond à des préoccupations fondamentales centrées sur des questions théoriques telles que la problématique délai-différence et les limites de la croissance linguistique chez ces sujets (Rondal et al., 1982). D'autre part, la connaissance du langage des adultes retardés a des implications pratiques essentielles dans une optique d'intervention communicative (Rychtarik & Bornstein, 1979; Sigleman, Budd, Winer, Schoenroch & Martin, 1982).

La présente étude a pour objet l'analyse de certaines caractéristiques conversationnelles chez des adultes handicapés mentaux communiquant librement entre eux, dans leur milieu de vie habituel.

MÉTHODE

SUJETS

Vingt adultes handicapés mentaux vivant dans leurs familles et fréquentant un atelier protégé sont répartis en 10 dyades. Les caractéristiques des sujets sont les suivantes : âges chronologiques = 21 ans 3 mois à 32 ans 6 mois (AC moyen : 25 ans 2 mois); quotients intellectuels = 30 à 55 (QI moyen = 41). Aucun des sujets ne présente une atteinte auditive. Tous sont de langue maternelle française.

PROCÉDURE

Les échantillons de langage sont obtenus à partir d'enregistrements de conversations libres entre les dyades d'adultes handicapés mentaux. Ces dyades ont été formées à partir des choix opérés par les adultes eux-mêmes. Les adultes sont présents dans une pièce à l'intérieur de l'atelier protégé. Les conversations sont enregistrées au moyen d'un magnétophone. La séance d'enregistrement dure approximativement 25 minutes. Le choix des thèmes conversationnels est décidé par les adultes handicapés. Les thèmes portent notamment sur les conditions de vue et de travail à l'intérieur de l'atelier protégé, sur la manière dont les adultes occupent leurs loisirs et sur les diverses manifestations récréatives auxquelles ils participent en-dehors du travail. Les échantillons de langage sont retranscrits ad verbatim, puis analysés au moyen de

12 indices. Ceux-ci ont été choisis en fonction de deux critères : permettre une évaluation générale des caractéristiques formelles du langage des adultes handicapés et mesurer les stratégies utilisées dans les échanges conversationnels.

ANALYSE FORMELLE

Pour caractériser de manière générale les performances linguistiques des sujets, nous avons retenu trois indices :

Longueur Moyenne de Production Verbale (LMPV) : rapport entre le nombre de syllabes présentes dans les énoncés verbaux et le nombre d'énoncés. Celui-ci varie entre 125 et 165 pour chaque adulte.

Complexité syntaxique : rapport entre le nombre de propositions subordonnées plus le nombre de verbes composés présents dans les énoncés verbaux et le nombre d'énoncés.

Proportion de phrases : rapport entre le nombre de phrases et le nombre d'énoncés verbaux. Une phrase est un énoncé contenant au minimum un nom (un pronom) et un verbe, dans une relation sujet-verbe.

ANALYSE FONCTIONNELLE

Neuf indices sont utilisés pour cette analyse.

Prise de tours conversationnels : rapport entre le nombre de fois qu'un sujet agit comme locuteur dans la conversation et le nombre total de ses énoncés verbaux.

Thèmes conversationnels : nombre de thèmes nouveaux introduits par un sujet dans la conversation.

Longueur maximale d'un échange : nombre d'interactions successives locuteur-récepteur sur un même thème conversationnel.

Les indices suivants consistent en une réplique partielle de l'étude de Bedrosian et Prutting (1978), en vue d'analyser les modalités d'interactions selon une dimension « dominance-soumission ». Cette dimension est appréhendée à partir des questions et des demandes formulées par les interlocuteurs et des types de réponses produits. Trois indices permettent d'apprécier la manière dont un sujet contrôle l'échange ou regagne le contrôle d'une conversation. Ils s'expriment en fréquences brutes.

Demandes de dominance (D) : énoncés incluant les fonctions suivantes : requête pour une action, requête pour capter l'attention du récepteur et testing des connaissances du récepteur. Cet indice comprend les demandes.

Procédures en « arc » : (Mishler, 1979) unités interrogatives dans lesquelles la réponse à une question de l'interlocuteur contient elle-même une question. Une unité interrogative est une séquence de trois énoncés successifs : la question, la réponse d'un second locuteur et la confirmation du premier locuteur. Exemple :

TAB. I. SCORES INDIVIDUELS AUX INDICES LANGAGIERS INDIVIDUAL SCORES ON THE LINGUISTIC INDEXES

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J										
dyades sujets	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
LMPV	3.63	4.31	5.04	4.59	5.76	5.44	2.37	3.06	5.20	5.09	7.88	6.48	3.66	2.35	3.93	6.21	3.73	3.67	3.67	1.45
complex. syntaxiq.	0.53	.212	.187	.077	.192	.132	.051	.079	.253	.194	.406	.359	.074	.039	.073	.226	.120	.113	.102	.013
phrases	.387	.385	.480	.449	.577	.522	.167	.145	5.87	.538	.998	.756	.247	.184	.305	.578	.210	.363	.250	.027
prise de tours	.76	.57	.78	.78	.53	.25	.83	.85	.74	.61	.18	.35	.69	.75	.93	.62	.54	.70	.69	.86
themes	12	10	11	8	9	12	5	14	6	11	9	10	13	6	4	20	7	15	20	4
échange le	7	12	12	5	4	2	25	10	14	20	5	1	11	9	25	3	10	38	2	8
plus long	25	6	12	5	4	2	25	10	14	20	5	1	11	9	25	3	10	38	2	8
demandes (D)	3	6	5	9	20	17	4	4	4	6	8	8	1	15	1	1	5	5	1	1
arc	9	4	20	11	3	13	17	7	13	12	43	8	19	5	3	36	11	13	23	1
chaîne	9	13	3	19	13	12	9	3	2	5	6	5	3	14	19	15	25	11	4	14
approbations	12	16	7	11	2	5	9	26	18	15	1	—	12	7	12	—	12	4	7	23
demandes (S)	1	3	1	4	1	—	4	3	1	5	2	2	9	10	—	—	1	2	1	3

INDICES

Locuteur A	Locuteur B	Locuteur A
«Qu'as-tu fait hier?»	«Et toi?»	«Je me suis promené»
(question)	(réponse)	(confirmation)

Dans ce cas, le locuteur B prend le contrôle de la conversation.

Procédures en «chaîne»: (Mishler, 1979) unités interrogatives dans lesquelles la confirmation contient une question — ou un énoncé déclaratif ou impératif plus une question — initiant une seconde unité reliée à la précédente. Exemple :

Locuteur A	Locuteur B	Locuteur A
«Qu'as-tu fait hier?»	«Je me suis promené»	«Oui, tout seul?»

Dans ce cas, le locuteur A conserve le contrôle de l'échange.

La manière dont un sujet «subit» l'interaction est appréciée au moyen de trois indices en fréquences brutes.

Approbations : marques d'accords sur les propositions énoncées par le locuteur. L'accord doit être total, c'est-à-dire sans restriction aucune (Exemple : «Oui», «C'est cela», «Je pense comme toi»).

Demandes de soumission (S) : énoncés incluant les fonctions suivantes : requêtes pour une permission et demandes d'informations à l'interlocuteur.

Acceptations : énoncés marquant l'acceptation des questions et/ou des demandes formulées par le locuteur. Sont exclus de cette catégorie les refus, les réponses évitées et les demandes de répétition.

La fidélité de cotation des indices a été mesurée à partir du pourcentage d'accords entre deux juges indépendants. Dans tous les cas, l'indice de fidélité a été supérieur à .94.

RÉSULTATS

Le tableau 1 présente les scores obtenus par les 20 sujets aux différents indices.

Les sujets sont tous capables de prendre des tours conversationnels dans des proportions diverses, c'est-à-dire de jouer alternativement le rôle de locuteur et de récepteur. De même, leurs échanges sont variés, comme l'indique la proportion de thèmes nouveaux introduits dans les conversations. En outre, ils peuvent maintenir une interaction sur un thème donné durant un nombre moyen de 8 échanges successifs, attestant par là l'existence d'une bonne continuité conversationnelle dans les échanges. Les interactions entre adultes handicapés mentaux ne se limitent donc pas à des monologues distincts. Au contraire, leurs conversations se caractérisent par de véritables échanges sur des thèmes variés, au cours desquels les sujets alternent les rôles.

Le Tableau 2 présente les corrélations linéaires entre les trois indices formels, les prises de tours et les thèmes conversationnels. Ces données confirment les résultats enregistrés par Rondal et Lambert (1982), montrant la faiblesse des corrélations positives entre les

TAB. 2. CORRÉLATIONS LINÉAIRES ENTRE LES INDICES LINEAR CORRELATIONS BETWEEN INDEXES

	LMPV	complexité syntaxique	phrases	prise de tours	thèmes
LMPV					
complexité syntaxique	.894(*)				
phrases	.938(*)	.843(*)			
prise de tours	-.664(*)	-.692(*)	-.618(*)		
thèmes	.158	.239	.174	-.304	

(*): r_s significatif à .01

aspects formels et pragmatiques du langage des adultes handicapés mentaux.

La proportion de prises de tours développée par chaque sujet est corrélée, significativement et de manière négative, avec les trois indices formels. En d'autres termes, les sujets présentant les niveaux de développement linguistique les plus faibles agissent plus souvent en tant que locuteurs au cours des conversations. On assisterait de la sorte à une compensation des limitations langagières formelles par un accroissement de l'implication du sujet dans les échanges communicatifs. Il n'existe par ailleurs aucune corrélation entre la compétence linguistique formelle et l'introduction de thèmes conversationnels.

En ce qui concerne les modalités de l'interaction, tous les sujets sont capables de produire à un moment donné de la conversation des énoncés attestant soit la dominance, soit la soumission dans l'échange. Le fait important à signaler est que tous les sujets peuvent contrôler l'échange ou regagner le contrôle de la conversation. C'est l'utilisation de procédures «en chaîne» qui constitue la stratégie la plus fréquemment utilisée. D'une manière générale, ce sont les sujets les plus évolués sur le plan langagier formel qui assurent le rôle dominant dans la conversation (Corrélation LMPV — dominance: $r_s = .517$; signif. à .05). Par contre, la dominance n'est pas corrélée à la prise de tours conversationnels, ni à l'introduction de nouveaux thèmes.

DISCUSSION

Cette étude propose une description de quelques caractéristiques langagières d'adultes handicapés mentaux en conversation avec leurs pairs. Les résultats attestent la nécessité d'analyser le langage de ces personnes sous ses aspects pragmatiques. Si l'on s'en tient aux données formelles, force est de constater que le langage des adultes retardés mentaux est limité, parfois de manière très sévère, tant sur le plan de la complexité syntaxique qu'au niveau de la longueur des énoncés. A titre illustratif,

la longueur moyenne de productions verbales d'un enfant normal âgé de 3 ans est égale à 4.00 (Brown, 1973). La restriction de l'analyse aux seuls aspects formels empêche de mettre en évidence la diversité des stratégies dont font preuve ces sujets lorsqu'ils sont engagés dans des conversations. Tous les sujets observés sont capables de développer des systèmes de prise de tours conversationnels et d'entretenir des échanges suivis sur un thème donné. Ils font preuve de maîtrise des règles présidant aux interactions communicatives. Leurs échanges sont diversifiés sur le plan du contenu comme en témoigne le nombre de thèmes nouveaux introduits au cours des conversations. Celles-ci sont donc de véritables dialogues dans lesquels les adultes handicapés mentaux modulent leurs interventions en prenant en considération la présence d'un interlocuteur. L'analyse des interactions selon une dimension «dominance-soumission» confirme les données de Bedrosian et Prutting (1978) en montrant que les adultes handicapés mentaux sont capables d'utiliser des stratégies leur permettant de jouer un rôle dominant dans la conversation, soit en gardant le contrôle des échanges par l'utilisation de demandes ou de procédures «en chaîne», soit en regagnant le contrôle dans l'échange. Nous n'observons aucune dyade au sein de laquelle un sujet monopolise l'ensemble des stratégies de dominance. Bien que l'expression de la dominance soit corrélée aux compétences formelles, les sujets les plus différenciés sur le plan expressif peuvent à leur tour occuper une position de soumission en approuvant leur interlocuteur ou en acceptant de répondre aux demandes. Les adultes handicapés mentaux expriment donc un ensemble de compétences conversationnelles structurées lorsqu'ils interagissent avec leurs pairs. Ces compétences ne se limitent pas à cette situation. Comme le montrent Rondal et Lambert (1982), les adultes handicapés mentaux sont également capables d'exprimer un langage ayant une valeur fonctionnelle lorsqu'ils s'adressent à une personne non handicapée mentale. Le mode de production de ces compétences et leurs fréquences diffèrent selon les sujets. Ces données induisent à nos yeux deux implications cliniques importantes.

Premièrement, toute évaluation langagière menée auprès d'adultes handicapés mentaux doit prendre en considération la dimension fonctionnelle. Cette évidence, déjà soulignée à maintes reprises par Rondal et al. (1982), prend toute sa signification en présence de personnes présentant des limitations sur le plan langagier formel. Le clinicien qui s'arrête à un constat déficitaire sur la seule base d'une analyse morpho-syntaxique du langage des adultes retardés mentaux néglige la dimension centrale de l'activité langagière, c'est-à-dire l'aspect communicatif, et se prive ainsi de toute possibilité d'intervention. En dépit des difficultés importantes qu'ils présentent sur le plan formel, les adultes handicapés mentaux témoignent de compétences communicatives certaines qu'il est nécessaire d'exploiter dans le cadre de programmes d'intervention. Une application immédiate de nos données consisterait à accroître chez certains handicapés leurs possibilités d'exprimer un contrôle en tant que locuteurs, par exemple en les dotant d'un bagage de

questions et de réponses spécifiques utilisables au cours d'échanges conversationnels.

Deuxièmement, les adultes handicapés mentaux ne peuvent être considérés comme une population homogène. Les différences interindividuelles importantes observées dans cette recherche doivent être prise en considération pour l'intervention. L'hétérogénéité constituant la règle fondamentale de ce groupe de personnes handicapées nécessite le développement de stratégies éducatives individualisées.

Il est certain que nos données ne présentent qu'un aspect des échanges entre adultes handicapés mentaux dans la mesure où elles portent sur des conversations libres contenant des thèmes choisis par les handicapés eux-mêmes. Des travaux ultérieurs doivent être centrés sur la diversification des situations d'échanges verbaux en termes des thèmes traités, cela afin d'obtenir une analyse des relations entre les contenus conversationnels, les formes langagières utilisées et les stratégies développées par les adultes dans la maîtrise de thèmes différents.

Cette étude est une des premières qui, à notre connaissance, rapporte des données sur la manière dont les adultes handicapés mentaux communiquent entre eux. C'est à partir de la multiplication des résultats recueillis dans les différents milieux de vie et les contextes communicatifs variés des sujets handicapés que pourra se constituer une «sociolinguistique appliquée» du handicap mental.

RÉFÉRENCES

- BEDROSIAN, J.L., & PRUTTING, C.A. Communicative performance of mentally retarded adults in four conversational settings. *Journal of Speech and Hearing Research*, 1978, 21, 79-95.
- BROWN, R. A first language: The early stages. Cambridge, Mass: Harvard University Press, 1973.
- MISHLER, E.G. Chaining and arching procedures. *Journal of Psycholinguistic Research*, 1975, 4, 99-121.
- OWINGS, N.O., & McMANUS, M.D. An analysis of communication functions in the speech of a deinstitutionalized adult mentally retarded client. *Mental Retardation*, 1980, 18, 309-314.
- OWINGS, N.O., McMANUS, M.D., & SHERER, N. A deinstitutionalized retarded adult use of communication functions in a natural settings. *British Journal of Disorders of Communication*, 1981, 16, 119-128.
- RONDAL, J.A., & LAMBERT, J.L. The speech of mentally retarded adults in a dyadic communication situation: Some formal and informative aspects. *Psychologica Belgica*, 1983, 23, 49-56.
- RONDAL, J.A., LAMBERT, J.L., & CHIPMAN, H.H. *Psycholinguistique et handicap mental*. Bruxelles: Mardaga, 1982.
- RYCHTARIK, R.G., & BORNSTEIN, P.H. Training conversational skills in mentally retarded adults: A multiple baseline analysis. *Mental Retardation*, 1979, 17, 289-293.
- SIGELMAN, C.K., BUDD, E.C., WINER, J.L., SCHOENROCK, C.J., & MARTIN, P.W. Evaluating alternative techniques of questioning mentally retarded persons. *American Journal of Mental Deficiency*, 1982, 86, 511-518.

Rue St.-Pierre-Canisius 21
1700 Fribourg
Suisse

Reçu janvier 1983